



Toute l'équipe d'Avignon Provence, du président de la CCI au responsable de Flybe en passant par le conseiller régional Jean-Marc Coppola, faisait le point hier sur le développement de l'aéroport.

/PHOTO JÉRÔME REY

Les toits du parking produisent de l'électricité solaire!

De leur propre aveu, ils ont piqué au groupe De-caux l'idée de produire, installer et exploiter leurs propres supports. Sauf qu'au lieu de planter des "sucettes" publicitaires à chaque coin de rue, les créateurs de la société *Coruscant* posent des panneaux photovoltaïques sur les toits disponibles. Leur toute première centrale - d'autres sont en cours de création - a été installée en couverture du parking de l'aéroport d'Avignon-Provence, sur 921 m². D'une puissance de 130 kWc, elle correspond à la consommation électrique annuelle de 34 foyers. Une énergie "propre" qui permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de 48 tonnes de CO₂ par an, soit 180 000 km de vols aériens... Raison pour laquelle l'aéroport, engagé dans une démarche éco-responsable, a adhéré au projet. "Les solutions que nous développons participent d'une démarche d'éco-conception de l'aménagement qui génère un minimum de nuisances visuelles et surtout ne consomme pas de foncier supplémentaire, explique Thierry Mueth, pdg de Coruscant. Et pour les usagers du parking, c'est quand même plus agréable de retrouver une voiture qui a passé la journée à l'ombre..." D'autres projets sont en cours, notamment à Noves, et *Coruscant* continue de prospecter tout azimuts.



Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du parking de l'aéroport par l'entreprise "Coruscant". Ils produisent l'équivalent de la consommation annuelle de 34 foyers.

/PHOTO DR